

www.Crassier.ch

Pilier public, cartes CFF, tous-ménages, location de salles, agenda... Toutes les informations communales sont disponibles sur notre site internet !

Administration Communale

Rue de la Tour 3

1263 Crassier

Téléphone : +41.22.367.18.75

Messagerie : commune@crassier.ch

Le Lien est avant tout VOTRE publication!

N'hésitez pas à transmettre vos idées d'articles* et vos photos en lien avec la commune à : commune@crassier.ch

* Les articles publiés sont sous la responsabilité de leur auteur et n'engagent pas la Commune.

Prochainement pour Crassier...

Dimanche 22 sept.	Les Vibrations de Bonmont	Abbaye de Bonmont, dès 10h30
Jeudi 3 octobre	Soleil d'automne : Repas	Gde salle de Signy, 12h
Vendredi 1er nov.	Halloween pour petits et grands	Gde salle, 18h
Mercredi 6 nov.	Soleil d'automne : Film	Chalet de Grens, 14h
Samedi 7 décembre	Clin d'œil matinal de la SDC à ses aînés	
Dimanche 8 déc.	St-Nicolas pour petits et grands	Place du Lien, 17h30
Samedi 14 déc.	Concert du Chœur Cantabile	Temple, 17h
Jeudi 12 décembre	Soleil d'automne : Noël avec chants des enfants	Salle Bruel de la Rippe, 14h

Retrouvez le détail de ces rendez-vous sur : www.Crassier.ch

Pour créer des liens durables autour de chez soi

Pouvoir compter sur ses voisins rend la vie plus facile, à tout âge!

Pro Senectute Vaud lance **La Compagnie des Voisins**, un nouveau projet pour favoriser les liens sociaux de proximité entre les générations. Grâce à de simples gommettes à coller sur sa boîte aux lettres estampillées « La Compagnie des Voisins », chacun pourra facilement indiquer sa disponibilité à son voisinage pour des activités à partager ou de petits services à rendre.

Fêtant ses 100 ans en 2019,

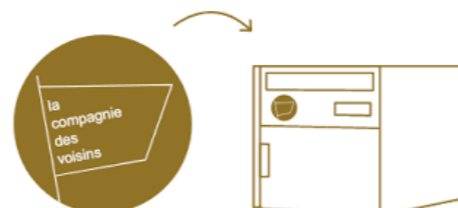
Pro Senectute Vaud lance ce projet destiné aux quelque 800'000 voisins du canton! Pour participer, il suffit de commander un kit de gommettes à coller sur sa boîte aux lettres au prix de CHF 5.- sur

www.compagniedesvoisins.ch

ou par téléphone au 021 646 17 21.

Dans un premier temps, les voisins intéressés à créer de nouveaux liens peuvent s'identifier grâce à l'autocollant « La Compagnie des Voisins ». Ensuite, chacun choisit les gommettes spécifiques

représentant les activités, rencontres ou coups de main qu'il souhaite proposer à ses voisins (conversation, courses, promenade, prendre le thé, etc.). Il est également possible de noter sur une gommette neutre une activité ou un service non-prédéfini.



Règlement Communal de Police

Une nouvelle version du Règlement Communal de Police a été adoptée par le Conseil Communal lors de sa dernière assemblée et sera prochainement disponible sur le site Crassier.ch / Directives et Règlements / Règlements divers / Sécurité.



21 septembre 2019 N° 13

Le Lien

Les 3... chiffres du Syndic

1.50

C'est le prix du croissant que vous achèterez désormais à la

roulotte à pain

de l'Ancienne gare. En effet, en attendant l'installation définitive de la marque

Au cœur des saveurs

dans la future boulangerie-sandwicherie située dans les nouveaux bâtiments, dont la mise à disposition est prévue pour le premier trimestre 2021, la famille Daniel Baumgartner vous propose d'ores et déjà du pain et de délicieuses viennoiseries, à l'emporter ou à déguster debout autour d'un café. Bien sûr, cette installation provisoire complexifie la circulation dans le périmètre, mais poussera chacun à porter une attention soutenue au trafic scolaire, des lignes de bus ou du chantier.

1.50, c'est aussi le prix d'un litre de lait en self-service à la ferme de Montelly où l'on trouve aussi du beurre et de la crème, le demi-litre de jus de pommes à la ferme de la

Plantaz ou le décilitre de vin blanc « Doral » que l'on peut acquérir en bouteilles au domaine de la Tour. Le renouveau du commerce local est réjouissant !

30

C'est la vitesse en km/h désormais autorisée dans toutes les rues de Crassier, sauf bien sûr les axes cantonaux en traversée, comme la route de Nyon ou de Genève où l'on continue à rouler à 50 km/h. Cette limitation de vitesse est attendue depuis longtemps à la rue de La Tour, à travers laquelle les voitures ont l'habitude de rouler trop vite, même après les derniers aménagements routiers ; espérons que cette limitation retiendra les conducteurs, notamment les frontaliers, d'utiliser une rue villageoise pour aller prendre l'autoroute !

La Municipalité est en tout cas heureuse de voir que ses tentatives, avec l'appui des riverains, ont été finalement fructueuses. Elle espère toutefois que les premières victimes des contrôles radar ne seront pas des Crassiérais !

174

C'est la surface dont il faudra disposer sur le territoire de la République française pour construire un giratoire digne de ce nom à l'intersection des routes de Genève et Nyon. Ce rond-point, qui permettra de fluidifier le trafic tout en donnant une certaine priorité aux transports publics, est déjà à l'étude depuis des mois, en concertation avec la mairie de Divonne. Nos amis français ont souhaité un temps de réflexion supplémentaire pour examiner une éventuelle déviation de la circulation des transports publics, uniquement, sur la Voie verte, qui se verrait élargie de façon à créer deux pistes bien distinctes. Cela permettrait aux transports publics d'éviter l'encollement matinal sur la route principale Crassy-Divonne et les bouchons plus tenaces d'un peu, il faut l'admettre, à la perte de priorité des voitures venant de France dans l'ovale-point de l'Aqueduc. La balle est donc dans le camp hexagonal, avec lequel nous travaillons dans un esprit constructif et amical.

Serge Melly, Syndic

La Nuit est Belle à Crassier - Jeudi 26 septembre

La Commune de Crassier s'associe à l'événement proposé par la Région de Nyon, en collaboration avec le Grand Genève, la Société d'Astronomie de Genève (SAG) et le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève (MHNG). Pour ce faire, elle éteindra la totalité de son éclairage public le soir et la nuit du jeudi 26 septembre.

Pourquoi participer? L'objectif est d'informer le public sur les enjeux qui se cachent derrière la problématique de la pollution lumineuse avec ses impacts sur les consommations d'énergie superflues, la biodiversité et la santé. Un grand

nombre des communes régionales, suisses et française, ont répondu présentes à l'appel.

La nuit du 26 septembre offre des conditions astronomiques idéales : nouvelle lune, voie lactée visible dès le coucher de soleil, observation de Saturne et Jupiter. Si la météo est clémente, cette nuit offrira donc un instant propice à l'observation des étoiles.

Qu'est-ce que cela implique? Pour participer à l'extinction, Crassier a choisi de ne pas allumer l'éclairage public pendant une nuit. La sécurité sera toutefois assurée par une signalisation lumineuse

d'appoint aux abords des passages piétons.



De plus amples informations sur la pollution lumineuse sont disponibles à travers l'Office Fédéral de l'Environnement et l'Association Suisse pour l'éclairage.

Cantabile chante ses 10 ans

2019, une année anniversaire particulière pour le chœur Cantabile qui fête ses dix ans.

Dirigé initialement par Jean-François Vaney, notre chœur réunit aujourd'hui des chanteurs de tous horizons, amateurs éclairés ou non, tous mélomanes enthousiastes des notes chantées. Depuis quelques années maintenant, Marius Marcu nous dirige, nous inspire et nous fait grandir au fil du temps et à chacune de nos répétitions.

Progresser dans l'interprétation des œuvres que nous choisissons se conçoit en travaillant et en répétant régulièrement... à Crassier qui met à disposition sa grande salle pour toutes nos répétitions.

Aussi, pour célébrer les 10 ans de notre association, nous souhaitons honorer le village de Cras-

sier en chantant, pour sa population, un merci particulier, enthousiaste et chaleureux. Notre présent sera la « Messe du Couronnement » de Mozart et le « Dixit Dominus RV 595 » de Vivaldi, toutes deux des œuvres lumineuses, joyeuses et festives.

Notre petite centaine de



choristes se produira au préalable les dimanches 1er & 8 décembre 2019 pour deux concerts au temple de Rolle et à l'Abbaye de Bonmont. Une générale publique est égale-

ment prévue le samedi 30 novembre au temple de Rolle.

Notre troisième concert avec organiste et solistes professionnels - à l'attention de la population de Crassier - aura lieu

Samedi 14 décembre
Au Temple de Crassier

avec chapeau à la sortie et dont le fruit sera versé à une œuvre caritative.

Mozart se plaisait à répondre lorsqu'on évoquait son talent de compositeur :

«Je mets ensemble

les notes qui s'aiment.»

Nous chanterons pour vous, chers habitants de Crassier, des notes qui s'aiment...

Marie-Noëlle Favarger
Schmidt,

Présidente du Chœur Cantabile
www.choeurcantabile.ch

Motocyclisme - Une Crassiérane vice-championne de France



Jennifer Berger s'est lancée cette année dans le grand bain de la compétition. Avec un succès certain, puisque la motarde de Crassier a décroché, dimanche, en Alsace, le titre de vice-championne de France féminine de vitesse en 600 cm3.

«Cela fait un peu bizarre de partir de rien et d'arriver là, comme ça. Je suis fière d'avoir été jusqu'au bout, d'avoir fini sur mes roues. J'avais peur de décevoir quelqu'un et ce n'est pas le cas.» Depuis dimanche après-midi, Jennifer Berger est sur un petit nuage. En finissant 2e du Trophée de l'Anneau du Rhin, elle est devenue vice-championne de France féminine de vitesse en 600 cm3. Et ce dès sa première saison en compétition!

«Un rêve vient de se réaliser», ajoute Jennifer qui, après une 5e place au Mans en ouverture du championnat, n'a plus quitté le podium de cette Woman's Cup 2019 (2e à Magny-Cours, 3e à Carole). «Là, ça fait un peu mal de retomber lundi matin au boulot, telle la Jennifer qui est juste passionnée de moto!» rigole l'ingénieur agronome de 29 ans.

Extrait de l'article d'Arnaud David
Journal La Côte, 3 juillet 2019

Conformité de la collecte de déchets en sacs taxés

Suite aux contrôles réalisés entre les mois de juin, juillet et août 2019 dans notre périmètre, la SADEC félicite la Commune de Crassier pour le résultat (**0 sac non-conforme**) et la remercie de sa collaboration au bon fonctionnement du système.

La Municipalité encourage chacun à continuer ses efforts en matière de tri. Elle rappelle qu'il est interdit de jeter des sacs de déchets dans la benne des encombrants ou dans l'espace à compost. Leur contenu doit être vidé et trié. Vide, le sac peut ensuite être jeté dans la benne adéquate. Des contrôles avec ouverture des sacs non-conformes sont effectués et **toute infraction est amendée**.

Pourquoi la 5G ?

Comme vous, j'apprécie la qualité de vie de mon village, son air pur, la nature alentour à peu près intacte. Et, peut-être aussi comme vous, je suis interpellée par les problèmes environnementaux (changement climatique, pollutions multiples, raréfaction des énergies et matières premières...). Je me suis intéressée depuis quelques mois à la technologie de la 5G et, après maintes lectures et études d'articles, je me demande si son installation est bien raisonnable. Les cantons n'ont visiblement pas le pouvoir de bloquer cette 5G (le moratoire demandé par Vaud et Genève s'est vu sèchement bloqué par le Conseil Fédéral), une décision communale ne serait, elle, pas contestable ; le pouvoir de décision serait, de manière assez exceptionnelle, entre vos mains, vous les habitants de ce village.

Pourquoi bloquer l'arrivée de la 5G, me demanderez-vous ? J'entends d'ici les points positifs énumérés : vitesse améliorée des échanges, connexion des objets... tout cela semble féérique. C'est oublier un peu vite que ces progrès se réalisent peut-être au détriment de la santé de tous ; l'OMS, dans sa prudence habituelle, a néanmoins classé les champs de radiofréquences électromagnétiques com-

me cancérigènes pour l'homme (mai 2011) ; le Conseil de l'Europe préconise un abandon du WiFi dans les écoles. Pour l'instant, l'innocuité de cette technologie n'est absolument pas prouvée.

La 5G nécessite un doublement (au minimum) des antennes, en quantité et en puissance ; où va-t-on installer ces nouvelles antennes ? Qui va décider ? Pourra-t-on s'y opposer, si elle est installée chez le voisin ?

Le tsunami de données promis par la 5G provoquerait un délire de consommation énergétique ; il a été calculé qu'en 2025 cette technologie mobiliserait 20% de l'électricité planétaire, soit l'équivalent de 400 réacteurs nucléaires*. Non seulement parce que nous serons toujours plus nombreux à utiliser nos portables et que nos activités en ligne vont doubler, mais parce que la connexion des objets nécessite, pour fonctionner, une sécurisation. Cette sécurité s'effectue au moyen de blockchains* qui mobilisent des centrales gigantesques d'ordinateurs fonctionnant jour et nuit. Ces machines surchauffent, il faut donc de l'énergie supplémentaire pour les refroidir. A l'heure où l'on tente de bloquer le réchauffement planétaire,

cette débauche d'énergie, pour des besoins futiles ou superflus (a-t-on vraiment besoin d'un frigo connecté ?) semble absurde. Enfin, rappelons que pour obtenir les services de la 5G, il vous faudra acheter un nouveau portable : 60 métaux, dont seuls 20% recyclés, 32 litres d'eau pour la puce électronique de celui-ci... le numérique, c'est aussi une débauche de matières premières !

Mon article vous a-t-il intéressé ? provoqué ? J'aimerais votre avis et votre vote sur la possibilité d'un village sans 5G, jusqu'à ce que les risques pour la santé soient vraiment établis, infirmes ou confirmés, et que les ressources d'énergies renouvelables nous permettent le luxe d'un monde hyperconnecté. Je vous prie de prendre une minute pour répondre à ma question, par le lien suivant : <https://forms.gle/YfSnMbuPBieQNXbd6> (votre réponse reste anonyme) et vous en remercie.

Joëlle Melly Kohler
Conseillère communale

*Je me réfère, pour ces chiffres et détails, à un article qui synthétise les informations que j'ai lues ailleurs : « **Science et vie** » (magazine sérieux), avril 2019, LE DELIRE ENERGETIQUE ; cet article résume bien tout ce que l'on doit savoir sur le numérique du futur proche.

Indépendance de l'équipe de volleyball de Crassier

L'équipe de volleyball de Crassier, finaliste de la coupe Well-ness vaudoise en juin dernier, s'est inclinée 2-3 face à son rival lausannois d'ABFAB sur le score très serré de 25-20, 18-25, 25-21, 23-25, 10-15 (101-106) au terme d'un match à rebondissements. Après avoir occupé pendant près de 9 semaines la première place provisoire du championnat, l'équipe a dû se contenter de la deuxième place (meilleur résultat à ce jour) en cédant sa place à ABFAB pour 1 point de différence, vainqueur de l'ultime rencontre de championnat (3-0 ; 26-24, 25-21, 25-20).

Cette rentrée 2019 marque le signe du changement, puisque l'équipe de volleyball de Crassier se constitue en association indépendante quittant ainsi la société de gymnastique que nous souhaitons remercier chaleureusement pour toute la bienveillance, le support, et l'accompagnement dont elle a fait preuve ces nombreuses années permettant la création et le développement du volleyball à Crassier.

Volley Crassier vous attend les jeudis soirs, de 20h à 22h à l'ESEP, que ce soit pour vous dégourdir les jambes et taper du ballon ou pour assister à un match.



Informations et calendrier du championnat :

www.volleycrassier.ch

Oliver Maccabez